

## Extincteurs portatifs



La photo ci-dessus montre un extincteur de classe K.

À remarquer : L'ajutage d'éjection de type particulier

### Dans le présent numéro :

<i>Choix des extincteurs portatifs</i>	2
<i>Tableau I - Extincteurs pour feux de la classe A</i>	3
<i>Tableau II - Extincteurs pour feux de la classe B</i>	4

### Points d'intérêt particulier :

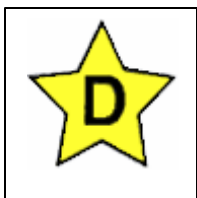
- Les extincteurs portatifs de classe K sont spécialement destinés à l'extinction des feux de matières grasses pour la cuisson.
- On dit souvent que les extincteurs portatifs constituent un moyen de première intervention contre l'incendie.
- Dans presque tous les cas, plutôt que de choisir leurs propres extincteurs portatifs, les assurés font appel aux services d'un fournisseur externe.

## Extinction



Malgré les efforts faits pour les empêcher, il y aura toujours des incendies. La première chose à prendre en considération en ce qui concerne les incendies, c'est la détection. Une fois le feu détecté, il faut prendre des mesures pour le combattre. Ces mesures consistent à avertir les personnes compétentes (normalement le personnel du service d'incendie) soit par un appel téléphonique, soit, de préférence, automatiquement par une installation d'extincteurs automatiques. Sans aucun doute, les installations d'extincteurs automatiques sont le meilleur moyen qui soit pour protéger les vies et les biens.

## Extinction (suite)



Étant donné que l'efficacité des agents extincteurs varie selon le genre de feu, on arrange ceux-ci en quatre classes comme suit :

**Classe A :** Feux de matières combustibles usuelles, telles que le bois, le papier et les tissus. Les feux de cette classe produisent habituellement des braises et des matières carbonisées.

**Classe B :** Feux de liquides inflammables ou combustibles, d'huiles, de graisses et de gaz inflammables. Ces feux, qui brûlent généralement en surface, sont habituellement plus violents que ceux de la classe A.

**Classe C :** Feux sur matériel ou appareillages électriques sous tension. En raison du risque d'électrotraumatisme, ces feux requièrent l'emploi d'un agent extincteur non-conducteur.

**Classe D :** Feux de métaux combustibles tels que le magnésium, le sodium, le potassium et l'aluminium. Ils nécessitent l'emploi d'agents extincteurs particuliers, conçus spécialement pour les feux de cette classe. Chaque endroit exposé à un feu de la classe D doit faire l'objet d'une étude particulière.

## Extincteurs portatifs de classe K



L'utilisation des huiles de cuisson végétales a révélé qu'un type spécial d'extincteur portatif s'avérait nécessaire en raison des propriétés uniques de cet agent de cuisson. Les essais effectués ont entraîné la conception de l'extincteur de classe K, lequel est spécialement destiné à l'extinction des feux de matières grasses et doit être placé dans toutes les cuisines où on fait de la friture.

## Choix des extincteurs portatifs



Certains extincteurs portatifs conviennent uniquement pour une seule catégorie de feux alors que d'autres sont approuvés pour deux classes de feux et plus. L'extincteur polyvalent, ou de classe ABC, est conçu pour les feux des classes A, B et C. C'est l'extincteur d'emploi le plus courant et il est recommandé pour la plupart des cas.

En plus de la classe de feu pour laquelle l'extincteur est approuvé, il faut tenir compte de la « puissance » de celui-ci. À cet égard, le poids de l'extincteur est trompeur et on doit éviter d'y faire référence. C'est la cote de l'extincteur qui importe. Chaque appareil est doté d'une plaque signalétique indiquant les classes de feux pour lesquelles il est conçu, le nom de l'organisme d'homologation (ULC, UL, etc.) et la cote, qui est constituée de chiffres et de lettres (par exemple, 2A:10B:C). Les lettres indiquent les classes de feux pour lesquelles l'extincteur est approuvé et les chiffres, la capacité d'extinction de l'appareil. Aux fins du présent bulletin, il suffit de dire que plus le chiffre est élevé, plus grande est l'efficacité de l'extincteur.

Les extincteurs portatifs sont choisis d'abord pour protéger les locaux et ensuite pour se protéger contre les risques particuliers présentés notamment par la cuisson, le matériel ou les appareillages électriques et les liquides inflammables.

## Exigences relatives aux extincteurs portatifs de classe A

	Risques faibles	Risques moyens	Risques élevés
Cote minimale de l'extincteur	2-A	2-A	4-A
Superficie maximale par unité de A	3 000 pi <sup>2</sup>	1 500 pi <sup>2</sup>	1 000 pi <sup>2</sup>
Superficie maximale par extincteur	11 250 pi <sup>2</sup>	11 250 pi <sup>2</sup>	11 250 pi <sup>2</sup>
Distance maximale à franchir pour atteindre un extincteur	75 pieds	75 pieds	75 pieds



# Info Tech

Bulletin technique de CGI, Gestion des fonctions d'assurance

Volume 1, Numéro 1 - Extincteurs portatifs

## Exigences relatives aux extincteurs portatifs de classe B

Catégorie de risques	Cote minimale des extincteurs	Distance maximale à franchir pour atteindre un extincteur
Risques faibles	5-B	30 pieds
	10-B	50 pieds
Risques moyens	10-B	30 pieds
	20-B	50 pieds
Risques élevés	40-B	30 pieds
	80-B	50 pieds

## Liste de vérification des extincteurs portatifs



### LISTE DE VÉRIFICATION DES EXTINCTEURS PORTATIFS

Article	Précisions	Oui	Non	S/O
	Les extincteurs portatifs sont-ils dotés d'une plaque signalétique indiquant le nom d'un organisme d'homologation reconnu tel que les ULC ?			
	Sont-ils au moins de cote 2A ?			
	Les extincteurs des endroits exposés à un feu sur du matériel ou des appareillages électriques (p. ex. local du service électrique) sont-ils de la classe C ?			
	Les extincteurs des endroits exposés à un feu de liquides inflammables ou combustibles (p. ex. salle de chauffage) sont-ils de la classe B ?			
	Les extincteurs sont-ils vérifiés au moins une fois par année par un entrepreneur compétent ?			
	Sont-ils pourvus d'étiquettes d'inspection à jour ?			
	Sont-ils remplis immédiatement après leur utilisation ?			
	Vérifie-t-on au moins une fois par mois que les extincteurs sont placés à l'endroit désigné et sont facilement accessibles ?			
	Le personnel a-t-il reçu la formation voulue relativement à l'utilisation des extincteurs portatifs ?			

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez communiquer avec l'un des représentants du Service à la clientèle au (514) 735-3561 ou au 1-800-363-9465 ou par courriel à [groupegta@gtai.iao.ca](mailto:groupegta@gtai.iao.ca) ou [Samir.Hasbani@cgi.com](mailto:Samir.Hasbani@cgi.com)

Notre prochain bulletin portera sur les extincteurs automatiques

[www.cgi.com/gta.iao.htm](http://www.cgi.com/gta.iao.htm)